



Garde enfant vacances d été

Par Michel18

Bonjour.

je suis séparé depuis 3 ans de la mère de mon fils de 5 ans et demi ,il vit chez sa mère et je l ai un week end sur 2 .nous ne sommes pas passés en jugement mais depuis 2 ans ,j ai refait ma vie et les crises de jalousies et les menaces de ne plus voire mon fils s amplifient. Pour cette été, madame à 4 semaines de vacances et souhaite le garder sur son temps de vacances.

en gros il en résulte que j ne l aurais que 3 semaines sur les 8 ! En vue de son comportement je lui propose de partager par quinzaine les vacances elle refuse sous prétexte que ce n est pas à moi de décider . Je me sens coince car pas de jugement face à une femme hystérique qui m empêche d assurer mes droits de visites et de père ! Que puis je faire pour avoir mon droit de père respecté pour les vacances de cette été . Merci de vos réponses

Par Tisuisse1

Seule solution : saisir le JAF, pas d'autre choix.